

Réduire le volume de nos déchets, mieux les trier et les valoriser, tels sont les objectifs pour mieux protéger l'environnement et maîtriser la facture.

Dès 2024, la collecte de la poubelle jaune destinée à tous nos emballages est améliorée en s'effectuant désormais chaque semaine dans tous les secteurs.

Dès cette année également, les véhicules de collecte qui parcourent plus de 140 000 km par an sur nos communes passent au gaz naturel, réduisant ainsi notre empreinte carbone. Les actions de sensibilisation au tri sont multipliées, notamment auprès de nos collégiens.

Enfin, 2024 ancrera davantage notre politique de réduction des déchets grâce à l'élaboration du programme local de prévention des déchets pour les 6 prochaines années.

Je compte sur vous pour adopter les bons gestes et contribuer ainsi à protéger la planète et notre porte-monnaie !



François Durovray
Président de la Communauté
d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département
de l'Essonne



VAL D'YERRES
VAL DE SEINE

Secteur
2
Année
2024

ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi soir

collecte à partir de 17h OU 19h
en fonction des rues



Sortie des bacs
avant 17h ou 19h

SACS AU SOL
INTERDITS

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Lundi matin

Toutes les semaines en mars, avril, mai, juin,
septembre, octobre, novembre.

2 fois par mois en juillet, août et décembre.

1 fois par mois en janvier et février.

Voir calendrier au dos du document

EN VRAC,
SANS SAC
BAC FERMÉ



Sortie des bacs
avant 5h ou la
veille au soir

EN FAGOTS
ATTACHÉS AVEC
DE LA FICELLE,
MAXIMUM 10
À CÔTÉ DU BAC

INTERDICTION
DE POSER DES
SACS (PAPIER,
PLASTIQUE...)
AU SOL



NE PAS JETER :

Souches et branches d'une longueur supérieure
à 1,20m et de section supérieure
à 10cm



COLLECTE DE SAPINS NATURELS ET ENTIERS,
N'EXCÉDANT PAS 1M50

LUNDI 8 JANVIER

PRÉSENTATION DES SAPINS A LA COLLECTE AVANT
5 H DU MATIN OU LA VEILLE AU SOIR

Collecte des déchets

Montgeron - Secteur 2

EMBALLAGES & PAPIERS

NOUVEAU
PASSAGE
HEBDOMADAIRE

Jeudi matin



PAPIERS, JOURNAUX,
MAGAZINES



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES CARTONS

LES GRANDS CARTONS DOIVENT ÊTRE VIDES,
PLIÉS ET ATTACHÉS À CÔTÉ DU BAC



EMBALLAGES PLASTIQUES



NE PAS JETER :



À DÉPOSER DANS LE BAC
D'ORDURES MÉNAGÈRES
Papiers et mouchoirs sales,
papier peint, papier de boucherie,
couches, protections hygiéniques,
masques de protection Covid...

Sortie des bacs
avant 5h ou la
veille au soir



VERRE

1^{er} mercredi matin



Sortie des bacs
avant 6h ou la
veille au soir

ENLEVER LES
BOUCHONS



NE PAS JETER :



Bouchons



Miroir, vitres,
pare-brises



Porcelaine,
faïence, cristal



Ampoules

ENCOMBRANTS

Sortie des
encombrants la
veille au soir



Appel et service gratuits

0800 97 98 00

afin d'obtenir un rendez-vous pour
la collecte de vos encombrants
à votre domicile

DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³

(environ un canapé de 2 places)



NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :
DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS,
HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES
(PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES,
SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE,
MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS PROVENANT
DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...

Plus d'informations au centre du calendrier

Index des rues Secteur 2

En vue de limiter le temps de présence des bacs sur la voie publique, les bacs sont à sortir une heure avant la collecte maximum.

SORTIE DES BACS AVANT 17H

ALSACE-LORRAINE (RUE D')
AULNETTES (ALLÉE DES)
BART (RUELLE DE)
BART (SENTIER DE)
BASTIER-DE-BEZ (RUE)
BOULEAUX (ALLÉE DES)
CHALANDRAY (RUE DE) DU 1 AU 3BIS ET DU 2 AU 4
CHÂTAIGNIERS (RUE DES)
COMMINES (RUE) N° 1, 1BIS ET 2
CONCORDE (RUE DE LA) DU 2 AU 10 ET DU 1 AU 15
CYPRES (RUE DES)
DOCTEUR LACAZE (RUE DU)
ÉMANCIPÉS (RUE DES)
FRÊNES (ALLÉE DES)
MARCEL SIEFFERT (RUE)
MARIE (RUE)
MICHELIN (RUE)
MORIN (RUE) DU 37 AU 49 ET DU 34 AU 48
OMBRAGES (ALLÉE DES)
ORMOY (ALLÉE D')
PÂQUERETTES (ALLÉE DES)
PONT DE BART (RUE DU)
PRAIRIE (CHEMIN DE LA)
PRÉS MONTAGNE DE CRÈVE COEUR (RUE DES)
QUATORZE JUILLET (RUE DU)
QUATRE SEPTEMBRE (AVENUE DU)
QUERCY (RUE DE)
RONCARD (RUE) DU 1A AU 1E ET DU 2 AU 6
TOUR (RUE DE LA) DU 1 AU 3 ET DU 2 AU 2 BIS
TULIPES (RUE DES)
VERTE D'ABLON PROLONGÉE (RUE)

SORTIE DES BACS AVANT 19H

ALOUETTES (RUE DES)
AMÉLIE ÉVRARD (RUE)
ANCIENNE ÉGLISE (RUE DE L')
BEAUX SITES (RUE DES)
BLAIGNERIE (RUE DE LA)
BLANDIN (RUE DU)
BONS ENFANTS (RUE DES)
BOSQUETS (RUE DES)
BOURGUIGNONS (RUE DES)
BRUNOY (RUE DE)
CÈDRE (RUE DU)
CHALANDRAY (RUE DE) DU N° 5 AU DERNIER N° IMPAIR
ET DU N° 6 AU DERNIER N° PAIR
CHAMPION (RUE)
CHARLES (RUE)
CHARLES DEGUY (RUE)
CHARMES (RUE DES)
CHÂTEAU (ROUTE FORESTIÈRE DU)
CHATEAUBRIAND (RUE)
CHESNAIE (AVENUE DE LA)
CLOS DE SÉNART (RUE DU)
COLETTE (RUE)
COMMINES (RUE) TOUS LES N° SAUF LES N°1, 1BIS ET 2
CONCORDE (RUE DE LA) N° 12 AU DERNIER N° PAIR ET DU
N° 17 BIS AU DERNIER N° IMPAIR
CONCY (RUE DE)
CORNEILLE (RUE)
COROT (RUE)
CÔTE D'OR (RUE DE LA)

COTTAGES (RUE DES)
CUVRAY (RUE DE)
DOCTEUR LÉON DEGLAIRE (RUE DU)
DUMAY DELILLE (BOULEVARD)
ERMITAGE (RUE DE L')
FORÊT (AVENUE DE LA)
FROISSARD (RUE)
GEIBEL (RUE)
GÉNÉRAL LECLERC (RUE DU)
GÉNÉRAL LELONG (RUE DU) SAUF N°6
GILBERT DRU (RUE)
GUÉ (RUE DU)
HAMEAU DE BELLEVUE (RUE DU)
JOINVILLE (RUE DE)
JOSEPH PIETTE (PLACE)
LA FONTAINE (RUE)
LAMARTINE (RUE)
LIBÉRATION (PLACE DE LA)
LONGUEVILLE (RUE DE)
LOUIS ARMAND (RUE)
LUCIE (AVENUE)
MARÉCHAL FOCH (AVENUE DU)
MARÉCHAL LYAUTEY (AVENUE DU)
MARGUERITE (RUE)
MASSENET (RUE)
MAURICE BOUCHOR (ALLÉE)
MAURICE GARDETTE (RUE)
MOLIÈRE (RUE)
MORIN (RUE) TOUS LES N° SAUF DU 37 AU 49
ET DU 34 AU 48
MOULIN DE SENSIS (RUE DU)
OLIVIA (RUE)
ORMES (RUE DES)
PARC DES CASCADES
PASTEUR (RUE)
PIERRE (RUE)
PIERRE CHATELAIN (RUE)
PIERRE LOTI (RUE)
PIERRE SÉMARD (RUE)
PONT (RUE DU)
PRESBYTÈRE (RUE DU)
RACINE (RUE)
RÉPUBLIQUE (AVENUE DE LA) N° 119 TER (RÉSIDENTICE
VANDEVILLE)
ROCHES (RUE DES)
ROCHES (SENTIER DES)
RONCARD (RUE) DU N°9 AU DERNIER N° IMPAIR
ET DU N° 10 AU DERNIER N° PAIR
ROSALIE (RUE)
ROTTEMBOURG (PLACE DE)
SAINT-HUBERT (RUE)
SELLIER (BOULEVARD)
TOUR (RUE DE LA) TOUS LES N° SAUF DU 1 AU 3
ET DU 2 AU 2 BIS
UNION (RUE DE L')
VEAU (RUELLE DE)
VERGER (RUE DU)
VERLAINE (RUE)
VERTE D'ABLON (RUE)
VICTOR BASCH (AVENUE)
VICTOR HUGO (RUE)
VILLEHARDOUIN (RUE)
YERRES (RUE D') TOUS LES NUMEROS SAUF LE N° 51
YVES DE MONTCHEUIL (AVENUE)

UNE QUESTION ?

• Pour toute question sur la gestion de vos déchets ménagers,
appelez le service au : **01 69 73 71 32**

• Pour toute demande sur vos bacs de collecte, appelez la société ESE au :
01 69 00 12 10

COMPOSTEURS

Réduisez et transformez vos déchets alimentaires et vos déchets végétaux en engrais en réalisant votre propre compost.

Si vous habitez en appartement, vous pouvez aussi réduire vos déchets en rejoignant une aire de compostage avec vos voisins ou en utilisant un lombricomposteur.

Participez à un atelier sur les biodéchets et repartez avec votre composteur gratuitement !

Rendez-vous sur le site de l'Agglo: www.vyvs.fr

Déchets
végétaux
&
alimentaires



BORNES TEXTILE

Déposez vos textiles et vos chaussures usés ou que vous n'utilisez plus !

Consignes : dans un sac (30L max), vêtements propres et secs, chaussures attachées par paire.

Retrouvez la borne textile la plus proche de chez vous sur le site : www.refashion.fr dans la rubrique « citoyen ».



CONSEILS DE TRI

① Placer les emballages dans votre bac en vrac. **Compactez les et pliez les cartons pour gagner de la place mais ne pas les imbriquer !**



② **Ampoules, néons, piles et cartouches d'encre** sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet dans les supermarchés et magasins de bricolage.



③ **Electroménager**
Les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.



Plusieurs solutions pour vos objets encombrants !

Pour tous renseignements, voir le site www.vyvs.fr

A LES DÉCHÈTERIES (ÉCO-CENTRES)



Bénéficiez d'un accès aux déchèteries du SIREDOM dont les plus proches sont Montgeron et Vigneux-sur-Seine pour venir déposer vos déchets :

MONTGERON
Place Mireille Valeau
RN6 (à côté du COSEC)

VIGNEUX-SUR-SEINE
Chemin du Port Courcel

Horaires d'ouverture et autres éco-centres sur www.siredom.com

Pour venir déposer vos encombrants en éco-centres, **vous devez disposer d'une carte d'accès.**

COMMENT RETIRER SA CARTE D'ACCÈS ?

1 - EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE EN LIGNE

En ligne sur www.vyvs.fr

2 - EN VOUS DÉPLAÇANT À DRAVEIL

Siège annexe de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

6 bis boulevard Henri Barbusse - 91210 Draveil

Avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, votre carte vous sera remise en main propre.

Attention : un délai de 2 heures est nécessaire avant de pouvoir accéder à la déchèterie.

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES AGRICOLES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES

Pour toute demande de carte professionnelle, remplir le formulaire disponible sur le site du siredom: www.siredom.com

B LES SAMEDIS DU RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

Les derniers samedis du mois, déposez vos objets en déchèterie pour leur offrir une seconde vie ! :

- janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre : déchèterie de Montgeron

- février, avril, juin, août, octobre, décembre: déchèterie de Vigneux-sur Seine



C SERVICE DE COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Appel et service gratuits

0800 97 98 00

(appel depuis un fixe et service gratuits)

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile.

Dépôt limité à 1,5 m³ (environ un canapé de 2 places)



D LA RESSOURCERIE



Donnez une seconde vie à vos objets, en les déposant à la ressourcerie !

« La Fabrique à Neuf VYVS »

01 69 43 34 30

LIEU D'APPORT

13-15 route de Corbeil à MONTGERON
Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le dernier samedi de chaque mois)
Afin de nous aider à valoriser au mieux vos apports, merci de bien vouloir les trier par catégories, et de distinguer ce qui est en état ou hors d'état.

LIEU DE VENTE

46, avenue Jean Jaurès 91230 MONTGERON
Lundi et jeudi de 14h à 18h
Mercredi / vendredi / samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
La ressourcerie est fermée le mardi et le dimanche.



Secteur

2

MONTGERON

CALENDRIER 2024
DES JOURS DE COLLECTE

Service gestion des déchets 01 69 73 71 32 / www.vyvs.fr

VAL D'YERRES
VAL DE SEINE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L ^{sem.} 1 OM	1 J E	1 V	1 L ^{sem.} 14 OM DV	1 M V	1 S	1 L ^{sem.} 27 OM	1 J E	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J E	2 D	2 M	2 V	2 L ^{sem.} 36 OM DV	2 M V	2 S	2 L ^{sem.} 49 OM DV
3 M V	3 S	3 D	3 M V	3 V	3 L ^{sem.} 23 OM DV	3 M V	3 S	3 M	3 J E	3 D	3 M
4 J E	4 D	4 L ^{sem.} 10 OM DV	4 J E	4 S	4 M	4 J E	4 D	4 M V	4 V	4 L ^{sem.} 45 OM DV	4 M V
5 V	5 L ^{sem.} 6 OM	5 M	5 V	5 D	5 M V	5 V	5 L ^{sem.} 32 OM DV	5 J E	5 S	5 M	5 J E
6 S	6 M	6 M V	6 S	6 L ^{sem.} 19 OM DV	6 J E	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M V	6 V
7 D	7 M V	7 J E	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M V	7 S	7 L ^{sem.} 41 OM DV	7 J E	7 S
8 L ^{sem.} 2 OM	8 J E	8 V	8 L ^{sem.} 15 OM DV	8 M	8 S	8 L ^{sem.} 28 OM DV	8 J E	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J E	9 D	9 M	9 V	9 L ^{sem.} 37 OM DV	9 M	9 S	9 L ^{sem.} 50 OM
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L ^{sem.} 24 OM DV	10 M	10 S	10 M	10 J E	10 D	10 M
11 J E	11 D	11 L ^{sem.} 11 OM DV	11 J E	11 S	11 M	11 J E	11 D	11 M	11 V	11 L ^{sem.} 46 OM DV	11 M
12 V	12 L ^{sem.} 7 OM DV	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L ^{sem.} 33 OM	12 J E	12 S	12 M	12 J E
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L ^{sem.} 20 OM DV	13 J E	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J E	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L ^{sem.} 42 OM DV	14 J E	14 S
15 L ^{sem.} 3 OM DV	15 J E	15 V	15 L ^{sem.} 16 OM DV	15 M	15 S	15 L ^{sem.} 29 OM	15 J E	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J E	16 D	16 M	16 V	16 L ^{sem.} 38 OM DV	16 M	16 S	16 L ^{sem.} 51 OM DV
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L ^{sem.} 25 OM DV	17 M	17 S	17 M	17 J E	17 D	17 M
18 J E	18 D	18 L ^{sem.} 12 OM DV	18 J E	18 S	18 M	18 J E	18 D	18 M	18 V	18 L ^{sem.} 47 OM DV	18 M
19 V	19 L ^{sem.} 8 OM	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L ^{sem.} 34 OM DV	19 J E	19 S	19 M	19 J E
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L ^{sem.} 21 OM DV	20 J E	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J E	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L ^{sem.} 43 OM DV	21 J E	21 S
22 L ^{sem.} 4 OM	22 J E	22 V	22 L ^{sem.} 17 OM DV	22 M	22 S	22 L ^{sem.} 30 OM DV	22 J E	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J E	23 D	23 M	23 V	23 L ^{sem.} 39 OM DV	23 M	23 S	23 L ^{sem.} 52 OM
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L ^{sem.} 26 OM DV	24 M	24 S	24 M	24 J E	24 D	24 M
25 J E	25 D	25 L ^{sem.} 13 OM DV	25 J E	25 S	25 M	25 J E	25 D	25 M	25 V	25 L ^{sem.} 48 OM DV	25 M
26 V	26 L ^{sem.} 9 OM	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L ^{sem.} 35 OM	26 J E	26 S	26 M	26 J E
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L ^{sem.} 22 OM DV	27 J E	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J E	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L ^{sem.} 44 OM DV	28 J E	28 S
29 L ^{sem.} 5 OM	29 J E	29 V	29 L ^{sem.} 18 OM DV	29 M	29 S	29 L ^{sem.} 31 OM	29 J E	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J E	30 D	30 M	30 V	30 L ^{sem.} 40 OM DV	30 M	30 S	30 L ^{sem.} 1 OM
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J E		31 M

OM ORDURES MÉNAGÈRES

E EMBALLAGES & PAPIERS

V VERRE

DV DÉCHETS VÉGÉTAUX



COLLECTE SAPINS DE NOËL